L'OPINION

Réguler le secteur des Big Tech sera-t-il suffisant pour y susciter davantage de concurrence ?

Bertrand Jacquillat

L'invention de l'automobile au début du XXème siècle a permis de surmonter la contrainte de la distance. Certes on pouvait déjà voyager auparavant mais on était limité par les capacités physiques des chevaux. Le chemin de fer a considérablement atténué ces difficultés mais ne les a pas totalement surmontées, du fait de l'éloignement des gares et des lignes et de la contrainte des horaires. Ce n'est qu'avec l'automobile qu'il fut rendu possible de se déplacer selon son bon vouloir. Un siècle après l'apparition de l'automobile, l'invention du smartphone a conduit à semblable révolution. Est-ce que l'on peut tirer quelque enseignement de la première révolution pour comprendre les implications de la seconde ? Certes, dans les années 1990, la prolifération des téléphones mobiles et l'irruption de l'internet ont grandement augmenté les possibilités de communication mais c'est l'introduction du smartphone en 2007 qui a littéralement fait exploser l'accès à l'information. Nous disposons aujourd'hui au bout de nos doigts d'infrastructures de communication et de puissances de calcul supérieures à celles qui existaient lorsque le premier homme a atterri sur la lune, de davantage d'informations que celles contenues dans la plus grande bibliothèque du monde, et de possibilités de communications supérieures à celles jamais rêvées par les machines de propagande les plus sophistiquées. Toutefois la plupart d'entre nous seraient incapables de profiter de toutes ces avancées sans les applications développées par des entreprises comme Google, Apple, Facebook et Amazon, les fameuses GAFA, et plus généralement les Big Tech.

Mais si l'automobile a révolutionné nos modes de vie, elle a nécessité la mise en place de tout un écosystème pour encadrer son développement, à la fois sur le plan des infrastructures routières et autres, et sur le plan des normes et des règles comme le code de la route, les limitations de vitesse, les feux de signalisation, ou les standards d'émission de CO^2 en réponse aux défis climatiques.

Toutefois, l'histoire de l'automobile et l'histoire du smartphone ne sont pas similaires, ne serait-ce que par la structure des deux industries. A ses débuts l'industrie automobile était très fragmentée. Rien qu'aux Etats-Unis, il y avait alors plus de 3000 sociétés automobiles indépendantes. Malgré la percée technologique et commerciale de Henry Ford et son modèle T, il y avait encore 44 sociétés automobiles au moment de la grande dépression. A l'issue de celle-ci, il n'en subsistait plus que huit et ce n'est qu'au début des années 1980 que l'industrie automobile américaine s'est structurée autour des trois sociétés Chrysler, Ford, General Motors. Mais déjà à cette époque, les marques étrangères faisaient leur percée sur le sol américain, si bien que la part de marché du plus grand constructeur automobile américain General Motors n'y est aujourd'hui que de 18% et celle des deux premiers 32%. Cette fragmentation était le résultat de plusieurs facteurs, dont la composante géographique à cause des coûts de transport et le désir des clients de différenciation des produits, en dépit de la fameuse phrase de Henry Ford « Vous pouvez acheter un modèle de n'importe quelle couleur, à condition que celui-ci soit noir ».

L'histoire des Big Tech s'est déroulée en accéléré. Seulement dix ans après l'introduction du smartphone, la part de marché d'Apple aux Etats-Unis est de 40% et celle des deux premiers

fabricants 64%. Quant aux applications, l'industrie est encore plus concentrée avec Google qui détient 86% de part de marché et les quatre premiers moteurs de recherche 99%. La plateforme de média social Facebook a 60% de part de marché, les deux plus grandes 86%, et les quatre premières 98%. Mais il s'agit d'actifs intangibles qui conduisent naturellement à davantage de concentration. Adam Smith rappelait que dans une économie concurrentielle, la poursuite des intérêts privés conduisait à un résultat optimum, mais encore fallait-il que l'économie fut concurrentielle. A cet égard il est troublant que les fondateurs de Google admettent eux-mêmes que le volume de requêtes qu'ils ont amassé constitue une gigantesque barrière à l'entrée.

En effet, un autre aspect particulièrement distinctif de la révolution des Big Tech est précisément la quantité, la qualité et la diversité des données accumulées. Les sociétés ont toujours recueilli des données sur leurs clients mais celles accumulées par les Big tech n'ont pas d'équivalent en termes de volume et de précision. Et la valeur de leur base de données, au lieu de diminuer, s'accroît avec l'accumulation de celles-ci. Non seulement cette concentration de données constitue une barrière insurmontable à l'entrée mais elle représente un possible danger pour la démocratie. Google et Facebook en savent davantage sur nous que nos plus proches amis, voire nos conjoints. Nous ne voulons sûrement pas de Big Brother et sommes effrayés par la mainmise du gouvernement chinois sur ses ressortissants. Souhaitons-nous que les Big Tech nous suivent et nous poursuivent ? Et pire encore, acceptons-nous que les Big Tech fournissent des informations aux Etats en échange d'une protection de leur pouvoir de monopole ?

D'aucuns pensent qu'il ne faut surtout pas tuer cette poule aux œufs d'or porteuse d'innovations, qui alimentent la croissance, et que la concurrence naturelle qui sous-tend les marchés, leur contestabilité, résoudra naturellement ces problèmes. On peut toutefois douter que laisser les Big Tech continuer à opérer sans réelle concurrence puisse conduire à un optimum en matière d'innovation. Il existe en effet beaucoup de preuves de distorsion de concurrence dans ce secteur (cf. les poursuites de Bruxelles contre Google). Certes, la domination d'IBM n'a duré que 30 ans et celle de Microsoft moins de 20 ans. Mais aucune de ces deux sociétés n'a pu être détrônée de son piédestal sans l'intervention des gouvernements. Aussi les précédents historiques conduisent à soumettre les Big Tech à l'examen et au contrôle antitrust. Les sous performances boursières marquées des Big Tech depuis l'été 2018 attestent d'une prise de conscience des marchés boursiers de cette nécessité.

D'autres solutions peuvent être envisagées pour susciter davantage de concurrence. Ainsi, dans le domaine des réseaux sociaux, Luigi Zingales, professeur à l'Université de Chicago, prône la création d'un intermédiaire qui distribuerait les informations que les utilisateurs souhaitent poster aux sites, devenus pluriels, de leur choix, ce qui contribuerait à briser le quasi-monopole d'un Facebook. Cela suffira-t-il ? Ou faut-il briser la logique économique introduite par Google entre 2001 et 2004 et, au-delà d'une régulation accrue de l'écosystème technologique tel qu'il existe, en façonner un nouveau ?